

## Surélévation et réhabilitation du bâtiment central et de l'amphithéâtre Gaudot de l'UFR SJEPG à BESANCON (25)

<b>Maître d'ouvrage</b>	GRAND BESANCON METROPOLE
<b>Architecte</b>	ARCHITECTURE MILANI-BEAUDOIN – 25000 BESANCON
<b>Montant des travaux</b>	4 632 802 € HT
<b>SHON</b>	1 600 m <sup>2</sup>
<b>Mission</b>	Economie – Suivi de travaux (DET + OPC)
<b>Avancement</b>	En cours de travaux

### Caractéristiques de l'opération

L'opération comprend :

- **La démolition des préfabriqués (salles B)**

Composés de 5 salles de cours d'environ 40 places et de 2 grandes salles de cours de 100 places, ce bâtiment en préfabriqué n'est plus viable d'un point de vue thermique et n'est pas autonome (absence de sanitaires).

Aucune maintenance n'étant assez efficace dans ce type de structure, il est prévu de démolir ce bâtiment à terme. La relocalisation des salles B devra s'opérer antérieurement à cette démolition pour ne pas réduire la capacité de salles dont dispose aujourd'hui l'UFR SJEPG. La relocalisation des salles B s'effectuera sur la base des surfaces initialement présentes au sein du bâtiment en préfabriqués.

- **La relocalisation des salles B (Bâtiment Droit Central)**

Dans un souci de préservation de la qualité paysagère du site et de maintien de terres perméables, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine a souhaité étudier plus précisément l'option d'une surélévation du bâtiment central. La réhabilitation du bâtiment Droit Central est intrinsèquement liée à la nécessité de démolir et de relocaliser les salles B (préfabriqués). Le bâtiment central ne présente à ce jour aucun dysfonctionnement fonctionnel du point de vue des activités qui y sont pratiquées (administration et enseignement).

- **La rénovation intérieure de l'amphithéâtre Gaudot**

Doté de 350 places assises, cet amphithéâtre est fonctionnel en termes de capacité, mais ne répond pas aux normes d'ergonomie souhaitée. L'objectif du projet est d'opérer un rafraîchissement intérieur de l'amphithéâtre, ainsi que de transformer le mobilier existant afin qu'il puisse répondre aux besoins actuels.



*Une partie des travaux est réalisée en site occupé*